# La violence de l'Etat

Notes sur l'état de la démocratie et le monopole de la violence légitime en France



Juin 2021

Cette brochure vous est proposée par le Groupe Révolutionnaire Charlatan Retrouvez-nous sur Twitter: @GRCpaname

Contactez-nous par mail: contact\_grc@protonmail.com



Nous adressons ce texte aux politiciens, juges et journalistes de ce pays, qui se targ d'être une grande démocratie en plus d'être le pays des Droits de l'Homme. Nous leur demandons rien d'autre que de nous démontrer en quoi notre analyse est erron	ne ne

#### Incitation à la violence

Nous sommes convaincus que les passages à tabac, les arrestations et les condamnations qui ont visé les grévistes, les gilets jaunes, les militantes féministes, les réfugiés et tant d'autres ces dernières années furent le fait d'individus démocrates - c'est-à-dire d'individus qui croient aux institutions républicaines, qui défendent le système parlementaire multipartite, de même que tout ce qui participe à la démocratie actuelle dans le pays, et qui travaillent en conséquence à défendre l'ordre social qui en résulte.

Ces individus, et d'autres avec eux, ont souvent profité de leurs entretiens dans la presse, de leurs passages sur les plateaux télé et de leurs sièges dans les institutions républicaines pour évoquer la nécessité de mettre un terme à la violence - qu'elle soit organisée, c'est-à-dire attribuée à des groupes politiques ou des courants idéologiques, ou bien diffuse, c'est-à-dire renvoyée à une radicalisation générale de la contestation. Pour parvenir à mettre un terme à la violence, ces individus ont à de nombreuses reprises défendu une seconde nécessité : celle de limiter nos libertés constitutionnelles et fondamentales. Certains individus ont même proposé de faire usage de la force militaire et d'armes létales contre la contestation, sans s'être vus concrètement sanctionnés par leurs confrères. Il y a donc eu, du côté d'individus qui symbolisent voire incarnent la démocratie telle qu'on prétend qu'elle existe en France, une incitation à la violence largement relayée par les médias et au sein des institutions républicaines, justifiée au nom de la lutte contre la violence d'une partie des acteurs de la contestation sociale.

Nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas là d'une accusation à la légère. Il ne s'agit pas non plus d'une déclaration philosophique abstraite sur le concept de violence légitime. Aussi allons-nous produire plusieurs exemples pour appuyer notre propos.

Nous pensons notamment à l'incitation au meurtre proférée par Luc Ferry, ancien Ministre de l'Éducation, en plein débat sur la violence du mouvement des gilets jaunes, au micro de Radio Classique le 7 janvier 2019 : « [Que les policiers] se servent de leurs armes une bonne fois ! [...] On a la quatrième armée du monde, elle est capable de mettre fin à ces saloperies ». Cette déclaration, que Luc Ferry a été incapable d'assumer jusqu'au bout, s'est inscrite dans une série de déclarations visant à criminaliser le mouvement de contestation et à justifier le recours à gestion toujours plus violente de l'ordre. Les mots de Luc Ferry font écho à ceux tenus le 11 février 2019 par Yves Lefebvre, secrétaire général du syndicat Unité SGP Police (Force Ouvrière), invité sur CNEWS pour commenter la mutilation d'un gilet jaune par une grenade GLI-F4 : « Je vais être très cru, mais c'est bien fait pour sa gueule. »

Nous retenons également l'attitude d'une partie de la presse et des médias, sensés incarner le principal contre-pouvoir démocratique, qui a gravement nui à la liberté de l'information en l'assujettissant aux déclarations préfectorales, aux affabulations du Ministère de l'Intérieur et à la rhétorique policière. Ces mêmes médias n'ont pas hésité à se substituer à la justice en transformant leurs plateaux et les tribunes en sous-tribunaux de comptoir, sans débat contradictoire, sans représentation des accusés, mais avec des jurys composés d'experts, de fonctionnaires et stars que tout opposait aux

accusés. Des blancs pour nier le racisme, des hommes pour taxer les antisexistes d'hystériques, des policiers pour contester l'existence de violences policières : rien n'était trop anti-déontologique pour la classe médiatique réactionnaire.

Paradoxalement, ces mêmes organes médiatiques ont fait preuve de beaucoup plus de retenue dans leur couverture des scandales et enquête visant des personnalités politiques ou artistiques de premier rang. La criminalisation à outrance de la contestation et la décrédibilisation des victimes des violences policières a subitement laissé place à l'éloge de la présomption d'innocence pour les écrivains pédophiles, les policiers racistes, les politiciens fraudeurs et les ministres accusés de violences sexuelles. Cette étrange solidarité s'est exprimée jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat, où l'on refusait d'ailleurs catégoriquement de reconnaître ne serait-ce que l'expression « violence policière ». Ainsi, le 14 juillet 2020, Macron s'entretenait « d'homme à homme » avec Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur fraîchement entré en fonction et accusé de viol, lui exprimant sa sympathie et sa confiance, l'érigeant en véritable victime de l'affaire. Le Président de la République est pourtant moins bavard quand il s'agit de commenter la mise en détention provisoire de manifestants innocents ou l'extrême précarité des conditions de détention en France.



### Sommes-nous seulement en démocratie?

Qu'on ne s'y trompe pas : si nous avons choisi de nommer les personnalités citées plus haut, ce n'est pas parce que nous souhaitons démontrer que ces individus, à l'image de la démocratie, adoptent une politique de « deux poids deux mesures ». Il est vrai qu'ils ne combattent pas les crimes des puissants avec autant de virulence, et qu'ils sont toujours plus prompts à les juger fiscalement que pénalement. Cela bien entendu quand ils acceptent de les juger, c'est-à-dire quand ils y sont contraints. Le 24 juillet, le Préfet de Paris Didier Lallement demande au Conseil de Paris de se lever pour un salut républicain et une standing ovation en hommage à Christophe Girard, ancien secrétaire général de la Maison Yves Saint Laurent qui venait de démissionner de son poste d'adjoint à la culture à la Mairie de Paris. Au même moment, des militants écologistes et des militantes féministes s'étaient rassemblées pour marquer leur indignation : comment Christophe Girard, qui avait profité de sa position à la Maison Yves Saint Laurent pour financer les séjours de son ami l'écrivain pédophile Gabriel Matzneff dans l'hôtel où il emmenait une de ses victimes, est-il arrivé aussi loin en politique sans jamais être inquiété ?

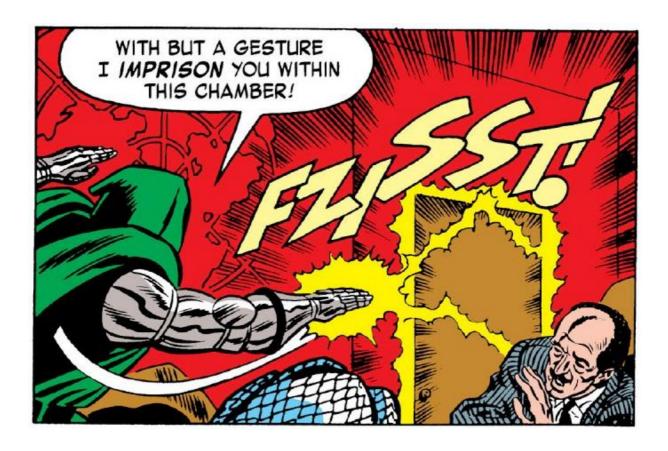
Saluer et applaudir le complice d'un pédophile... Décidément, Didier Lallement ne dit pas que des conneries : nous ne sommes effectivement pas dans le même camp ? Ces mots sont bien ceux du Préfet de Pris, jetés à la figure d'une gilet jaune venue l'interpeller le dimanche 17 novembre 2019 alors qu'il constatait les dégâts de la manifestation de la veille, sur la place d'Italie.

Nous ne souhaitons pas non plus démontrer en quoi ces individus, qui se font les derniers remparts de la démocratie, réclament des mesures choc qui n'ont d'équivalentes que dans les régimes les plus autoritaires que la France a connus. Nous ne souhaitons même pas revenir sur la manière dont certains peinent à cacher leur plaisir devant la répression de la contestation sociale, mais se murent dans un silence impassible et solennel dès lors qu'eux ou leurs proches sont la cible de la moindre accusation.

Nous n'avons pas l'intention de nous plaindre à propos de l'inégalité flagrante du système légal, ni d'insister sur les limites de la démocratie dans laquelle nous vivons indubitablement. Plutôt, nous souhaitons démontrer en quoi cet état des choses est inévitable, et même indispensable à la survie des institutions démocratiques. Du point de vue des démocrates que nous avons cités et de leurs homologues, la situation actuelle est parfaitement juste et justifiée car il est parfaitement juste et justifié que ce soient des personnes comme lui qui appellent à faire usage de la violence au nom de la défense de quelque chose d'existant - la démocratie - contre des mouvements ou des individus acceptent la violence dans leur combat contre les instituons au nom de l'avènement d'une chose encore inexistante - la révolution, le communisme, l'émancipation ou encore la justice, selon les mots du mouvement ou des individus. Parce que le second vise à renverser le premier, quiconque défend l'usage de la violence au nom du premier principe est légitime, mais pas l'inverse.

Dès lors, s'il était prouvé que la démocratie défendue n'existait pas, c'est-à-dire que la démocratie n'avait pas été pleinement réalisée, alors la violence de l'Etat perdrait sa légitimité. Ou du moins, sa légitimité serait équivalente à celle de la violence visant à renverser l'Etat.

Cette possibilité que la démocratie n'existe pas n'a bien entendu jamais effleuré l'esprit des démocrates, qui voient les scandales, les abus et les détournements défiler devant eux au sein des institutions de la démocratie. Tout cela s'évapore comme par magie devant l'impératif de mettre un terme à la violence, qu'on ne tardera pas de qualifier officiellement de terrorisme domestique, de terrorisme politique ou terrorisme tout court, et qui ne pourra être combattu que par un investissement massif dans les moyens de la police, par l'incarcération préventive des individus jugés subversifs, puis leur détention en quartiers surpeuplés après l'intervention d'une justice fraîchement recalibrée pour rétablir l'ordre démocratique. Ou pour faire plus court, par le recours généralisé à la répression et à la violence, sans remise en cause envisageable de leur légitimité.



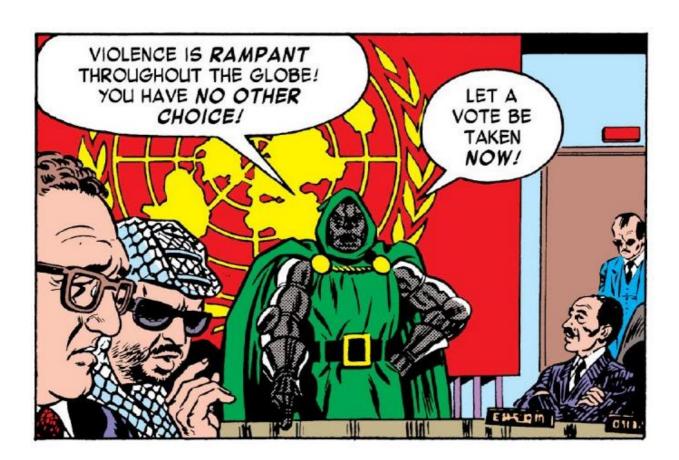
## La démocratie contre le peuple

Afin de répondre en termes pratiques et précis aux positions et arguments avancés par la démocratie, et sans tomber dans le débat idéologique, il nous revient d'examiner concrètement les fondements de la démocratie, qui irradient les sermons des démocrates qui aimeraient nous voir pourrir en prison ou saignés à blanc à coups d'amendes.

Il nous semble, mais nous ne demandons qu'à être contredits, que la démocratie s'oppose en principe à tout ce qui suit mais l'encourage en actes :

- 1. L'évasion fiscale systématique des capitalistes (ceux qui accumulent de la richesse en tirant de la plus-value du travail de leurs salariés), et donc l'extorsion par les capitalistes des citoyens et de l'Etat.
- 2. Le vol du salaire des travailleurs par leurs employeurs, par la dérégulation de la législation sur le paiement des heures supplémentaires et la destruction des moyens sensés permettre au salarié de poursuivre son employeur en justice en cas d'abus.
- 3. Le refus illégal, assumé et affiché de certains médecins de respecter le droit à la contraception et à l'avortement sécurisé, qui constitue une violation des lois de l'Etat et un abus grave de la part de certains praticiens.
- 4. Les centaines de morts, les milliers de mutilations au travail et l'impunité des capitalistes devant ces « accidents », qui font du droit au travail (inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948 et dans la Constitution de la Ve République) une véritable condamnation au travail.
- 5. Le chômage, partiel ou complet, de dizaines de milliers de personnes pour qui ne s'applique ni le droit ni la condamnation au travail, mais à qui on reconnaît la liberté de choisir entre la faim, le vol, la drogue ou l'économie souterraine, qui revient en réalité à la condamnation au travail sans le droit de travailler.
- 6. L'application de la peine de mort, pourtant abolie en France, par des forces de l'ordre impunies et couvertes à tous les étages par les institutions policières, judiciaires et politiques.
- 7. La difficulté voire l'impossibilité pour les victimes de violences sexistes et sexuelles de saisir la justice, dont les plaintes ne sont pas assurées d'être acceptées par les représentants de la loi, sans que cela n'entraîne aucune condamnation ni action concrète de l'institution policière.
- 8. L'empoisonnement criminel de l'environnement et de la population par des activités productives polluantes et destructives qui inondent les rayons de produits à la qualité douteuse.

- 9. La clémence de la justice face aux puissants sous prétexte de raisons de santé ou de vieillesse, alors que cette même justice a rejeté toutes les demandes de libération du militant politique Georges Ibrahim Abdallah (âgé de 69 ans et libérable depuis 1999), ainsi que la libération des personnes détenues dans les Centres de Rétention Administratives (CRA) et dans les prisons surpeuplées pendant la pandémie de Covid-19.
- 10. La criminalisation de la mendicité, la destruction des tentes et logements de fortune des sans-abris, les déplacements forcés qu'ils subissent, leur harcèlement et celui de celles et ceux qui leur viennent en aide.
- 11. La privation de logement pour les plus pauvres, la mise à la rue parfois mortelle d'adultes et d'enfants isolés et vulnérables au nom du respect de la spéculation immobilière et de la défense de la propriété privée foncière.



## Monopole illégitime de la violence

Nous en concluons que cette démocratie, dont nos adversaires se réclament, autorise l'inégalité sociale, le meurtre, l'exploitation, l'humiliation, la déshumanisation en parfaite harmonie avec les lois de l'Etat. Dès lors, la démocratie n'a pas été pleinement réalisée. Et non, le fait que nous puissions écrire et publier ce texte n'est pas une preuve de la réalisation de la démocratie, n'en déplaise aux démocrates qui ont confondu politique et clubs de débats de la Sorbonne. À ceux-là, nous rappelons que la liberté de dire que Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999, que la surpopulation des prisons constitue une mise en danger des incarcérés en période de pandémie, ou que le système des CRA est une atteinte contre la dignité humaine, n'ont nullement fait avancer la lutte pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, pour l'amélioration des conditions de vie en prison, ou pour la fermeture des CRA. Nous lui rappelons que, l'histoire nous l'enseigne, ces revendications ne seront réalisées que par la lutte, menée par tous les moyens jugés nécessaires, pour les imposer aux institutions démocratiques.

Si la démocratie n'a pas encore été atteinte, si la démocratie est en réalité tout aussi utopique que le communisme ou la révolution, alors pourquoi sa forme actuelle et imparfaite est-elle nourrie par tant de violence ?

La justice nous permet de comprendre pourquoi, grâce aux conclusions posées par les magistrats au sujet de nos camarades criminalisés et incarcérés, qui devraient suffire à illustrer la prétention et la dangerosité avec lesquelles une partie de la magistrature embrasse le devoir de résoudre les problèmes sociaux et politiques à la place du système parlementaire multipartite. Certains magistrats ne se contentent plus de juger des preuves et des hypothèses de crimes, mais vont jusqu'à s'occuper de comportements sociaux, de théories politiques et d'idées jugées subversives. Dans ces procès politiques, on interroge les accusés sur leurs opinions politiques, on leur demande leur point de vue sur tel ou tel mouvement, sur telle ou telle idéologie politique. Il faut être aveugle, ou incommensurablement stupide, pour ne pas voir où mène cette justice. « Vous portiez des pins anarchistes, êtes-vous anarchiste? Considérez-vous qu'il faille renverser l'Etat? Connaissez-vous les paroles de la Makhnovtchina? » Ou alors : « Est-il vrai que vous vous définissez comme marxiste? Désirez-vous la mort de cent milliards de millions d'individus? » Idéologie, commentaires en ligne, échanges de SMS : il suffira bientôt d'un code PIN pour que les accusations de terrorisme tombent.

Nous sommes conscients que les affirmations du précédent chapitre ont des airs de parodie de *Minority Report*, cette nouvelle de science-fiction de Philip K Dick publiée en 1956 et adaptée au cinéma par Steven Spielberg en 2002, où trois mutants doués de précognition permettent à la police d'arrêter les individus avant qu'ils ne commettent leurs crimes. En attendant que les progrès technologiques permettent de calculer en temps réel le pourcentage de chance des individus à enfreindre la loi, les procureurs, les juges et les magistrats peuvent compter sur le chef d'inculpation de « participation à un groupement en vue de commettre des dégradations », et sur le fichage des militants pour en faire des illuminés auprès de l'opinion publique.

Il est évident que les arguments soulevés par ces magistrats, par cette justice politique, n'appellent pas au débat contradictoire. Il n'y a pas non plus à débattre de l'existence et de l'état de la démocratie, puisque celle-ci repose entièrement sur le pouvoir de l'Etat, qui, comme le rappellent ces magistrats, ne peut être usurpé.

En témoigne la rhétorique de Didier Lallement, qui adressait en ces mots son soutien total aux forces de l'ordre le 2 juin 2020, sur fond de manifestations massives contre le racisme et les violences policières : « La police de l'agglomération parisienne n'est ni violente, ni raciste : elle agit dans le cadre du droit pour la liberté de tous. Je ne laisserai pas salir une institution dont le rôle dans les grands moments de l'histoire de ce pays a été essentiel. [...] Je n'accepterai pas que quelques actions individuelles remettent en question le rempart républicain que nous sommes, contre la délinquance et ceux qui rêvent de chaos et d'anarchie. »

Plutôt que défendre la démocratie et son avancée, plutôt que défendre les libertés fondamentales et leur développement, l'ordre établi s'attaque aux individus et aux idées au nom d'une idéologie libérée de toute considération pour les conflits sociales, aussi abstraite et étroite qu'une idéologie de Pouvoir peut l'être.

Même un libéral comme Locke affirmait, dès la fin du XVIIe siècle, qu'aucune raison d'Etat ne pouvait justifier les abus et aux mensonges du pouvoir, de même que rien ne pouvait justifier les désordres et les effusions de sang destinés à réprimer les justes rébellions contre l'Etat.



#### Que faire?

On pourrait nous rétorquer que, même si notre raisonnement tient la route, il vaut mieux notre démocratie imparfaite plutôt que le fascisme ou la dictature militaire. Effectivement, il est préférable que la police tue par « bavure » et que la justice emprisonne les acteurs de la contestation sociale plutôt que l'armée ne fusille à tout-va, ou n'envoie ses opposants sur orbite. Pour celles et ceux qui défendent cette position, le fait que la démocratie n'ait en réalité pas été réalisée constitue une raison supplémentaire de défendre le statu quo. Le fait que le statu quo provoque l'intensification des conflits importe peu.

Un tel raisonnement serait tout à fait acceptable si l'Histoire, récente et passée, ne l'avait pas démonté.

La lutte pour la démocratie a toujours été une lutte armée et violente. Amorcée en 1789, trahie en 1848, écrasée dans le sang en 1871, désarmée en 1945, criminalisée pendant les années 68. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Le 14 juillet 1789, nous commémorons la Fête de l'Union et la réconciliation du peuple avec le Roi. De 1848, on apprend surtout la révolution bourgeoise. Adolphe Thiers repose dans une immense sépulture style Renaissance dans le cimetière où il a fait fusiller les 147 derniers Communards. À cesderniers, mais aussi aux quelque 20 000 personnes dont la terre et le caniveau n'ont pas pu absorber le sang, la démocratie a gracieusement consacré une partie du mur au pied duquel ils rendirent leur dernier souffle. Nous ne commémorons pas les grèves insurrectionnelles de l'après-guerre, menées par quelque 3 millions de travailleurs, réprimées avec la bénédiction d'un Premier Ministre socialiste (Jules Moch, SFIO) par des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) fraîchement créées à partir des Groupes Mobiles de Réserve vichystes et épurées de leurs éléments « philocommunistes ».

Mais la lutte pour la démocratie a aussi offert le sucre, le tabac, l'affaire Dreyfus, le vote des pleins pouvoir à Pétain, l'assassinat de Pierre Overney, le 17 octobre 1961, le 8 février 1962, le massacre d'Ouvéa, le scandale du sang contaminé, l'implication dans le génocide rwandais, l'affaire Bygmalion, la vente d'armes au régime saoudien pour sa sale guerre au Yémen, les réfugiés noyés dans la Méditerranée, Bernard Tapie, Ségolène Royal, Jérôme Cahuzac et Gérald Darmanin. Merci la démocratie.

Voilà la face de la lente, laborieuse mais triomphante marche de la démocratie, qui nous a conduits jusqu'à la situation actuelle, que nous venons de décrire. Voilà ce qu'on accuse les opprimés de désacraliser à chaque coup qu'ils tentent de rendre à leurs tortionnaires. Voilà avec quoi nous devons assumer de rompre une bonne fois pour toutes.

De la Révolution française, nous retenons les sans-culottes brûlant la Bastille et les masses paysannes chassant leurs seigneurs. De la révolution industrielle, nous retenons et honorons les canuts révoltés de 1831 et 1834. De la Révolution de 1848, nous retenons les journées de juin et le sang versé des ouvriers parisiens. De l'universalisme

républicain, nous retenons la résistance anticoloniale héroïque de Lalla Fatma N'Soumer et des peuples colonisés. De l'indivisibilité de la nation, nous retenons les exécutions de masse, sommaires et sans procès des martyrs des Communes de 1871. De l'unité nationale, nous retenons les tranchées-charniers de toutes les guerres du siècle dernier. De la raison d'État, nous retenons l'implication de la France dans ses génocides et l'impunité garantie aux tortionnaires par la République. De la valeur travail, nous retenons les mendiants criminalisés, le travail des enfants, l'esclavage colonial, le racisme à l'emploi, les accidents de travail, les emplois fictifs de la classe gouvernante, le travail forcé des détenus actuels.

De la violence, nous retenons deux choses : d'abord, qu'elle est constamment mobilisée contre nous, que ce soit dans nos quartiers, sur nos lieux de travail, dans les transports, dans la rue, et même dans les lieux de consommation et de divertissement ; ensuite, qu'aucune avancée politique et sociale considérable n'a été obtenue sans recours à la violence populaire – ou *a minima* sans menace concrète d'y recourir.

De la démocratie, nous retenons une chose : c'est qu'elle ne fut jamais réelle que lorsque le peuple avait un fusil entre les mains.





« La démocratie, c'est le fusil sur l'épaule des ouvriers »



Ce texte interroge l'état de la démocratie et le monopole de la violence légitime au sein du pays où nous vivons, travaillons et luttons. Il s'inspire d'un article paru en 1978 dans le journal I Volsci, organe de presse des militants d'Autonomia Operaia dans et autour de la ville de Rome. L'article, qui a été traduit par Mary Jane Ciccarello, est accessible sur le site libcom.org sous le titre « Violence of the State – I Volsci ». Nous l'avons traduit à notre tour, avant de l'adapter au contexte actuel.

